Règlement - FABRIZH RUN 2026

Organisateur : Association Team Binouzh Trail Date : Dimanche 8 mars 2026 – Départ 10h

Lieu : Salle des fêtes de Hamars – Le Hom (Calvados)



1 - Format des épreuves

- Trail 10 km 300 D+: parcours unique, sans classement.
- Trail 30 km 900 D+: parcours unique, sans classement.
- Randonnée 10 km 300 D+ : même parcours que le 10 km, sans classement.

Les trois épreuves partent à 10h depuis la salle des fêtes de Hamars. Les parcours se séparent vers le km 4.

2 - Conditions de participation (réglementation FFA)

Âges minimum

- Trail 10 km : nés en 2010 ou avant
- Trail 30 km : être âgé d'au moins 18 ans au jour de l'événement
- Randonnée 10 km : ouverte à tous âges

Justificatifs obligatoires

- Trail 10 km et Trail 30 km:
 - · Licence FFA ou Parcours Prévention Santé (PPS) valide
- Randonnée :
 - · Aucun justificatif demandé

Les participants doivent respecter intégralement le parcours balisé.

3 - Ravitaillements

- Trail 30 km : un ravitaillement sur le parcours + un ravitaillement à l'arrivée
- Trail 10 km : ravitaillement uniquement à l'arrivée
- Randonnée : ravitaillement à l'arrivée

4 - Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement en ligne via 123 Go. Lien : Aucune inscription sur place.

Tarifs 2026:

• Trail 10 km : 10 € + frais 123 Go

• Trail 30 km : 20 € + frais 123 Go

• Randonnée 10 km : 5 € + frais 123 Go

Limitation des participants:

• 200 coureurs - Trail 10 km

• 200 coureurs - Trail 30 km

• 100 marcheurs - randonnée

→ Total maximum : 500 participants

Date limite d'inscription : 22 février 2026 à 23h59.

Transfert et responsabilité

• Tout engagement est personnel.

• Tout transfert non autorisé engage la responsabilité du participant.

• Transferts acceptés jusqu'à 7 jours avant l'épreuve.

5 - Retrait des dossards

Salle des fêtes de Hamars - Le Hom:

• Samedi 7 mars : horaires à préciser

• Dimanche 8 mars: 7h30-9h30

Adresse: 4-6 chemin de la Roque, 14220 Hamars.

6 - Sécurité & environnement

La course est encadrée par des signaleurs.

Chaque participant s'engage à :

- respecter la nature,
- ne laisser aucun déchet,
- rester sur le balisage officiel.

Le balisage est installé la veille et retiré immédiatement après l'épreuve, sans dégradation de la forêt.

7 - Informations complémentaires

Toutes les informations officielles seront mises en ligne sur :

• Site: https://lafabrizh.com/ / Facebook: la Fabrizh run / mail: fabrizh.run@gmail.com